

AURILLAC ARPAJON

les 7 et 8 AVRIL 2018

32 quadrettes propagande

M3 - M4 + un N2 (par poule)

16 quadrettes M3 - M4 + un N2 (système Aurard)

SAMEDI 7 AVRIL

32 quadrettes M3 - M4 + un N2 (par poule)

engagement 40€ partie limitée à 2 heures

début du concours 9h30

9h30 1^{ère} partie de poule

13h30 2^{ème} partie de poule

16h barrage de poule

18h30 1/8 de finale

DIMANCHE 8 AVRIL

9h30 1/4 de finale

14H00 1/2 finale

16h30 finale

Indemnités du concours propagande

parties gagnées en poule 40€

1/8 de FINALE 80€

1/4 de FINALE 120€

1/2 FINALE 200€

FINALE 400€

DIMANCHE 8 AVRIL

16 quadrettes M3 et M4 + un N2 (système Aurard)

engagement 20€ partie limitée en 2h.

1^{ère} partie 8h.

2^{ème} partie 10h.

3^{ème} partie 14h.

4^{ème} partie 16h30

Indemnités du concours

20€ par partie gagnée

classement final

1^{er} 50€

2^{ème} 40€

3^{ème} 30€

Tenue du club obligatoire pour tous les concours dès la 1^{ère} partie

Les concours seront arbitrés par Claude Brécie, arbitre régional.

Engagement par chèque à l'ordre de l'Entente Bouliste Aurillac-Arpajon

**Seules les inscriptions suivies du règlement et de la fiche seront retenus
à adresser auprès du responsable des engagements.**

Alain Ladoux : 9 avenue du Barrez - 15800 - VIC SUR CERE - tél : 06.08.92.28.32

email : ladoux.alain@orange.fr

BOULODROME TRONQUIÈRES